

# LA REVUE DE L'ÉCRAN

## L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

### ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Directeur-Rédacteur en Chef: **André de MASINI** Directeur Technique: **C. SARNETTE**  
43, Boul. de la Madeleine, MARSEILLE - C. C. P.: A. de MASINI, Marseille 46662  
ABONNEMENTS - L'AN: FRANCE 45 Frs. - ÉTR. 65 Frs. — R. C. Marseille 76.236 — Tél. Nat. 26-82  
13<sup>me</sup> ANNÉE - N° 337 TOUS LES SAMEDIS 17 AOUT 1940

## ACTUALITÉS

Trois semaines ont passé depuis le jour où nous avons annoncé la décision, prise par les divers éléments de la cinématographie régionale, de s'unir au sein de « la corporation » ; défini celle-ci ; rendu compte des premiers contacts pris et du travail accompli.

Ce travail s'est poursuivi depuis, dans les commissions, opiniâtement, et avec d'autant plus de mérite pour ceux qui en avaient assumé la responsabilité, que ces besognes de mise au point sont ingrates et obscures. Mais le fait qu'il y a des gens pour s'y attacher avec un tel dévouement, démontre bien que l'idée est maintenant parvenue à maturité.

Cette impression s'est affirmée au sein de tous les groupements intéressés, à l'occasion de tous les contacts que nous avons pu prendre avec des personnalités marquantes du cinéma, et tout au long des lettres reçues.

Ainsi que je l'avais déjà noté, il ne pouvait être question, avec un projet de bouleversement aussi total des chères habitudes de notre métier, de rallier d'emblée tous les suffrages. Une unanimité absolue eût même été suspecte. Mieux vaut être fixé. La personnalité de quelques-uns de ceux qui sont *contre* la Corporation, suffit à nous éclairer sur les motifs de leur attitude, et nous laissait prévoir celle-ci. Mais il n'est pas question pour le moment, de les prendre nommément à partie. Voyons seulement dans quelles catégories ils se rangent :

Il y a le dirigeant de tel syndicat qui exprime la crainte de voir ses ressortissants mis à la remorque de ceux dont le groupement a pris l'initiative, mais qui n'avoue pas sa peur de voir disparaître, dans la fusion des intérêts ciné-

matographiques, un poste honorifique et fréquemment utilitaire.

Il y a le patron « de droit divin » qui ne voudrait à aucun prix siéger à côté d'un salarié.

Il y a l'employé timide qui, confondant encore corporation et syndicat, craint vis à vis de son patron, et de sa situation, d'adhérer à un groupement à forme corporative.

Il y a évidemment les éternels sceptiques, ceux « qui n'y croient pas » (air connu : ce serait trop beau, etc...) ceux qui préfèrent critiquer que collaborer.

Il y a même le malin qui, lui, ne refuse pas de participer mais à la condition que cela puisse servir ses projets personnels et ses petites rancunes.

Qu'ils soient bien ou mal intentionnés, je vous avoue que je classe sous la même rubrique les représentants de ces divers états d'esprit : *ce sont des gens qui n'ont pas compris.*

Ils n'ont pas compris que c'en était bien fini avec le passé et que tous les efforts que l'on fera pour retarder l'instauration d'un ordre de choses nouveau, sont illusoire. Le régime, qui agonisait depuis des années, est bien mort. Cette guerre devait être sa dernière convulsion. Quel que soit le dénouement de l'ultime partie qui se joue, on ne le ressuscitera pas. Nous l'avons crié sur assez de toits pour voir avec quelque satisfaction ce qui était tenu pour utopie ou propos révolutionnaire, devenir vérité officielle imprimée et radiodiffusée.

Il faut donc, même pour ceux auxquels cela fend le cœur, en prendre son parti, et s'organiser dans notre profession.

SOCIÉTÉ **A E G** FRANÇAISE

Agence de Marseille : 6, Boulevard National — Téléph. N. 54.56 - Télégr. ALCONDUIT  
E. POUSSEL, Ingénieur Civil, Directeur Régional

DEPARTEMENT

**"KLANGFILM - TOBIS"**

SERVICE DES RÉVISIONS : Ingénieurs attachés à l'Agence : MM<sup>s</sup> R. THOMAS, A. BAILLY, R. STÉFAN.

Installations complètes types "EUROPA" et "EUROPA-KLARTON"  
avec projecteurs **A E G** — Pièces détachées pour tous les types.  
Adaptation sonores pour "SIMPLEX" - "NIETZSCHE" - ERNEMANN, etc.

En aucun cas, et quoi qu'il arrive demain, cela ne peut ne pas être indispensable.

Et si nous ne le faisons pas nous-mêmes, on nous l'imposera, quel que soit cet « on ».

C'est pourquoi j'aurai quelque temps encore (pas trop, les événements vont vite) la patience d'adjurer ceux qui ne sont pas encore convaincus de la nécessité vitale du rassemblement actuel, de venir se joindre à ceux qui ont compris.

Mais s'ils sont vraiment à ce point incapables de s'adapter, ne vaut-il pas mieux qu'ils abandonnent — nombre d'entre eux en ont les moyens — une activité qu'on ne leur permettrait plus d'exercer selon la conception qu'ils persistent à se faire de l'indépendance, et de la dignité ?

A. de MASINI.

## Marcel PAGNOL nous répond...

Les considérations de César Sarnette sur la Production à Marseille et sur la fermeture des Studios Marcel Pagnol, ont valu à notre directeur technique une réponse de notre ami. Si nous ne pouvons la reproduire intégralement, en raison de telles considérations que seuls les intéressés ont qualité pour apprécier, nous en retiendrons le passage suivant :

« J'envisage en ce moment, pour le mois d'août le film de M. Guidi, et la terminaison de mon film, La Fille du Puisatier ; pour septembre, une production de Fernand Rivers ; pour Octobre, une production de Roger Ferdinand ; pour Novembre, une production de Roger Richebé ; pour décembre, un autre film de moi, que je termine en ce moment : Le Petit Ange. Tout ceci est malheureusement subordonné aux recettes des salles, qui ne sont pas encourageantes ; à de graves questions de censure ; à la possibilité de faire passer, dans la zone non occupée, les recettes de la zone occupée. La solution de ces problèmes est beaucoup plus difficile que la rédaction d'un article de revue. »

Nous ne chicanerons pas sur la dernière phrase de Marcel Pagnol. La difficulté n'est pas d'écrire un article, c'est d'en faire paraître avec régularité, une collection telle que

## E C H O S

### NECROLOGIE.

Nous apprenons le décès de la mère de notre correspondant sètois, M. Magne ; nous tenons à adresser ici à notre collaborateur nos sincères condoléances.

### HYMENEË

Nous apprenons avec joie le mariage célébré à Marseille le 8 août de M. Marcel O'lier, avec la charmante Mlle Thérèse Arnoux.

Ce sont deux amis, et même deux collaborateurs de *La Revue de l'Ecran*, dont on fête aujourd'hui l'union.

Nombre de nos lecteurs connaissent bien les deux nouveaux époux.

Marcel O'lier, dessinateur aux idées

originales, spécialisé depuis quelque douze ans dans la publicité cinématographique, a déjà fait parler de lui en maintes occasions.

Il est depuis plusieurs années directeur de la publicité chez Filmsonor et occupé à l'Association des Directeurs de publicité de cinéma, le siège de vice-président.

Thérèse Arnoux, qui signe « Théa », est également une dessinatrice de talent, qui apporte, chaque semaine aux principales salles de Marseille, pour leur publicité dans la presse, le concours d'un crayon ferme et précis, d'un sens averti de la composition, d'un don étonnant des ressemblances.

Nous sommes heureux de leur dire ici, très simplement, toute la part que nous prenons à leur bonheur.

### DE PASSAGE :

Nous avons eu le plaisir de parler longuement avec M. Delgrange, imprésario

celle que nous avons alignée depuis fin Août 39. Mais cela Marcel Pagnol ne l'a jamais contesté. Nos articles sont rarement inutiles puisqu'ils provoquent des réactions salutaires de la part de ceux que nous mettons en cause.

Nous donnons acte à Marcel Pagnol de ses déclarations ainsi que d'un *Post scriptum* prometteur, qu'il nous en voudrait peut-être de reproduire dès maintenant, et espérons en voir bientôt l'écho dans notre rubrique « Studios ».

## Charles DIDE

35, Rue Fongate — MARSEILLE

Téléphone : Lycée 76.60

fait connaître à sa nombreuse et fidèle clientèle son retour

Vous pouvez vous adresser à lui dès ce jour pour tout ce qui concerne la

**RÉPARATION ET LA FOURNITURE** de votre

**MATERIEL CINÉMATOGRAPHIQUE**

**MÉCANIQUE - ÉLECTRIQUE - AMPLIFICATION**

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques

Bobinage, Lampe excitation, Ampli, etc.

**CHARBONS**



et du Matériel  
**BROCKLISS-**

*Simplex*

parisien de ses projets marseillais ; Monsieur Félix Delgrange qui naguère traita à l'Opéra de Marseille de nombreux contrats avec des artistes tels que Georges Thill, José Luciani, Véra Bovy, Solange Renaux ; à qui nous devons les premières auditions dans notre ville, de Tito Schipa, Lauri Volpi, Marjorie Lawrence, La Argentina etc... estime que son activité pourrait utilement se porter vers le cinéma. Il a l'intention d'ouvrir à Marseille une filiale de sa fameuse agence théâtrale. Est-ce à lui que l'écran devra un nouveau Kiepara. ?

Programmez sans tarder  
**TROIS ARTILLEURS A L'OPÉRA**  
le plus gai des films gais  
**ROBUR-FILM** J. GLORIOD  
44, Sénac - MARSEILLE

## OU EN EST L'IDÉE CORPORATIVE ?

En trois semaines, l'esprit corporatif a marché bon train vers sa réalisation, les idées sont précisées de multiples contacts établis, des situations définies.

Avant même d'exister, la Corporation s'est manifestée contre un des membres de sa commission dont l'action de petite bagarre personnelle et le refus d'une discipline d'action témoignait d'une rigoureuse incompréhension des principes corporatifs. En l'éliminant, la Corporation a prouvé qu'elle savait balayer devant sa porte.

Des oppositions se sont dessinées, cela va de soi, il faut leur reconnaître un point commun ; elles viennent toutes de ceux qui, ayant des positions acquises, ont tout à craindre d'une « révision générale des valeurs ». Elles se sont manifestées de diverses façons et parfois de manière regrettable ; comme par exemple la pression patronale pour éloigner le personnel des salles de leur groupement constitutif, auquel ils appartiennent quand même, de fait, avec simplement le désavantage d'arriver tard et de n'avoir pas pu collaborer au travail des autres.

C'est ainsi également que nous voyons l'Association des Directeurs de Marseille n'avoir pas encore donné sa réponse et retarder de ce fait une assemblée générale de la Corporation. Dommage, nous aurions rêvé de voir l'exploitation marseillaise à la tête plutôt qu'à la remorque d'un mouvement de rénovation qui honore ses promoteurs.

Heureusement, toutes les interventions ne sont pas dans cet esprit négatif, la plupart constituent un apport à l'édifice corporatif et étant faites à temps, permettent d'en tenir compte et de rendre la Corporation plus parfaite et plus inattaquable.

### CESSIONS DE CINÉMAS

MM. les Propriétaires et Directeurs de Salles sont informés que MM.

**Georges GOIFFON & WARET**  
51, RUE GRIGNAN A MARSEILLE

sont spécialisés dans les cessions de Salles cinématographiques dans toute la Région du Midi.

Les plus hautes références.  
Renseignements gratuits. — Rien à payer d'avance.

Des directeurs ont apporté des données intéressantes sur la réglementation du prix des places, la protection du métier, la surveillance et la réglementation de la concurrence et des salles nouvelles. Toutes idées à étudier et d'où sortira un ensemble nettement constructif.

Des distributeurs ont émis diverses solutions et envisagé un comité d'arbitrage pour nettoyer la situation actuelle, notamment la question des films escomptés, en partie payés et invivables pour diverses raisons.

L'enseignement secondaire s'est, en la personne d'un de ses doyens, intéressé aux cours techniques et des offres précises ont été faites. Le président de la Chambre de commerce de Marseille, celui de Nice, ne se sont pas contentés d'approuver, mais ont mis à la disposition de l'état corporatif leurs organismes commerciaux. Le maire de Nice a écrit pour dire sa satisfaction ; de hautes personnalités officielles, consultées, ont manifesté une approbation enthousiaste et l'une d'elles (et non des moindres !) à qui l'on signalait dans la situation actuelle des lacunes particulièrement préjudiciables pour l'exploitation, répondait : « Comment voulez-vous que nous puissions prendre en considération le fouillis souvent contradictoire que représente votre industrie ? Lorsque vous serez constitué en corporation, vous serez alors une personne autorisée, avec qui nous aurons plaisir à envisager des solutions qui seront vite des réalisations. »

Des acteurs se sont longuement entretenus avec nous ou ont spontanément écrit ; des metteurs en scène, des opérateurs, des producteurs, des assistants se sont mis en rapport avec la commission d'étude et leur correspondance forme déjà un dossier lourd de suggestions intéressantes.

Les exploitants des Basses-Alpes ont appris avec joie la naissance de la Corporation et ont demandé que

Programmez sans tarder  
**TROIS ARTILLEURS A L'OPÉRA**  
le plus gai des films gais  
**ROBUR-FILM** J. GLORIOD  
44, Sénac - MARSEILLE

place soit réservée à la petite exploitation rurale dont les circonstances particulières doivent être prévues dans les projets et les statuts corporatifs.

Certains esprits chagrins avaient prédit de façon affirmative que les distributeurs barreraient la route à l'idée corporative qu'ils redoutaient pour certaines de leurs prérogatives... et les distributeurs du sud-est, qui comptent parmi les plus importants du cinéma français, adhèrent unanimement.

Des journaux quotidiens et hebdomadaires viennent apporter leur concours, et fait particulièrement significatif : des autres corps de métier commencent à étudier pour eux une organisation corporative...

L'esprit corporatif souffle, ceux qui n'avaient jamais pu se mettre d'accord viennent en quelques jours de se grouper facilement dans le cadre de l'organisation du métier.

Seuls des esprits négatifs pourraient contredire des faits aussi précis et nous n'avons plus le temps de les écouter, si l'on veut encore parler de la carence du cinéma, si l'on veut utilement aider et diriger l'actuel bouillonnement de projets, dont certains commencent à se réaliser, pleins de promesses, mais aussi pleins de risques, de déboires et de déceptions s'ils ne sont disciplinés.

La Corporation n'est pas la politique de quelques-uns, elle est un progrès, un gage de création d'une véritable industrie du cinéma, vivant sur elle-même, pour elle-même, par elle-même.

Ceux qui, pour quelques intérêts égoïstes voudraient la contrer, auraient quelque jour prochain à en rendre compte.

R. M. ARLAUD.

Établissements  
**RADIUS**  
130, Boul. Longchamp - MARSEILLE  
Tél. N. 38-16 et 38-17  
TOUTES FOURNITURES  
POUR CINÉMA.

## La Situation du Cinéma à Marseille

**Exploitation.** — Toutes les salles sont ouvertes; la plupart restent indécises sur leur formule. Des spectacles scéniques sont prévus au *Pathé*, au *Capitole* et à l'*Odéon*, soit en série, soit intercalés avec des passages de films. Le gros apport actuel de la clientèle flottante, parisienne principalement, assure un certain succès à cette sorte de programmation.

**Distribution.** — La période d'expectative se prolonge au milieu des bobards les plus divers. Tel distributeur annonce cinquante films; en réalité il est encore impossible de prévoir une liste de production, tant française qu'étrangère et plusieurs loueurs envisagent de devenir leur propre producteur, des contrats ont été signés avec des metteurs en scène momentanément à Marseille. Septembre et octobre marqueront de cette façon une grosse activité.

**Production.** — Les studios Marcel Pagnol ont rouvert leur porte. André Hugon y tourne *Chambre 13*, un film policier avec Jules Berry, Josselyne Gael, Le Vigan et Milly Mathis. Immédiatement après, Marcel Pagnol terminera *La Fille du Fuisatier*. Quant aux autres projets dont la liste est longue, ils dépendent des possibilités d'exploitation et surtout de la fourniture de pellicule. MM. Corbessas et Boyer sont en ce moment à Paris pour s'informer à ce sujet.

**Corporation.** — On trouvera par ailleurs le communiqué de la commission d'étude. Depuis la radiation de M. Hugon, on parle d'une très importante personnalité du cinéma pour représenter la production.

M. Léon Aschéro, un jeune juriste, a proposé un projet de statut légal de l'organisation des métiers; la commission le discute en ce moment.

M. Aschéro a soumis au procureur de la République ce projet.

Une délégation composée de MM. Rachel, Létohic, Vaccon, Bourguet, Pagliare, Aschéro et Arlaud a été reçue, chaleureusement reçue, à la Préfecture pour y exposer l'état des travaux.

A l'heure actuelle, M. Bourguet est parti à Vichy, pour s'entretenir avec M. René Belin des projets gouvernementaux et de l'apport que peut leur donner l'étude corporative du cinéma.

Après son retour et lorsque se sera prononcée l'assemblée générale de

## LES DIRECTEURS DE SALLES ET LA CORPORATION

L'assemblée générale de l'Association des Directeurs de Salles cinématographiques de Marseille et de la région va se réunir le 20 août.

Elle décidera de l'adhésion ou de la non-adhésion à la corporation. Deux courants nets et opposés s'y rencontreront car, si curieux que cela puisse paraître, l'association des directeurs est la seule à n'avoir pas donné sa réponse et à rencontrer de graves divergences de vue, alors que tous les autres syndicats, amicales et groupements ont, d'enthousiasme, accepté l'idée.

La première réunion du bureau et les manœuvres qui ont suivi, permettent de prévoir assez bien ce qui se passera. Les dirigeants de l'opposition se seraient même flattés d'avoir sans peine avec eux les « petits exploitants », qu'ils convaincraient aisément.

C'est faire bien bon marché du sens logique et commercial de ce petit exploitant, en contact toujours direct avec sa clientèle et qui, de ce fait, se trouve être beaucoup plus perspicace, souvent, que celui que l'on dénomme « grand exploitant ». Or, il s'agit d'une question de bon sens et dans ce domaine, le petit exploitant n'a nul besoin « d'être convaincu », il peut et sait être juge lui-même.

De quoi s'agit-il exactement ? De dissoudre le syndicat ?

Pas le moins du monde, puisque les organes vitaux de la corporation sont précisément les groupements qui s'appellent actuellement association, amicales, syndicats, etc... Il s'agit simplement de joindre ce syndicat à un bloc : *La Corporation*, afin qu'il soit plus puissant devant les pouvoirs publics, afin qu'il ait droit de conseil, voire de regard dans des organisations qui le concernent au plus haut point et dont trop souvent, on le tient à l'écart.

On se fait fort de le persuader, en profitant de telle ou telle présence

*L'Association des Directeurs de Salles cinématographiques de Marseille et de la région*, la seule qui n'ait pas encore confirmé sa décision, on pense pouvoir fixer la date de l'assemblée générale de toute la Corporation qui en plébiscitera le principe.

R. M. A.

dans la commission d'études, que tout cela n'est que « vaste combine » pour le faire manger par les plus gros. Raisonnement qui tient difficilement, devant le principe même de l'assemblée corporative où la représentation de la petite exploitation urbaine et de l'exploitation rurale fera elle-même la mesure de l'intérêt général du cinéma.

En regard de cela, qu'ont-ils fait ? qu'ont-ils donc prouvé, ceux qui veulent garder les positions acquises et s'opposer à *faire du neuf* ?

Ils ont fait d'interminables parolottes qui ne se sont jamais traduites par des actes. Des questions qui depuis longtemps devaient être réglées sont encore pendantes par la faiblesse des organismes existants. On a vu de la politique et des campagnes électorales, des gestes théâtraux, des démissions sans cesse données et toujours reprises, mais des actes, jamais !

Lorsqu'une chose devait absolument être obtenue, à qui s'adressait-on ? A ceux qui, sans être les chefs officiels, représentaient l'élément actif qui pouvait donner à l'organisme sans force un peu de leur propre énergie. Sont-ils maintenant, eux-là, dans le petit groupe qui refuse la corporation ?

Non ! comme par hasard, ils sont justement parmi les promoteurs de la Corporation, parmi ceux qui, en un mois, lui ont donné une existence effective.

De quoi s'agit-il ? D'empêcher la création de l'organisme corporatif ?

Non ! car l'organisme corporatif est approuvé, non seulement par tous les groupes du cinéma, mais encore par toutes les associations d'exploitants des régions autres que celle de Marseille.

Il s'agit simplement de savoir si l'on veut être fort avec un organisme fort, ou, au contraire, s'en exclure volontairement et essayer de vivre dans son ombre en défendant farouchement des prérogatives défunctes et les situations acquises de quelques-uns.

Et, c'est pour cela qu'à l'issue de cette assemblée, le bon sens de ceux qui connaissent bien leur métier l'emportera.

César SARNETTE.

# LA CYRNOS

DISTRIBUE

## L'UNIQUE FILM

QUE L'ON TOURNE ACTUELLEMENT EN FRANCE

# CHAMBRE 13

MISE EN SCÈNE D'ANDRÉ HUGON

avec

JULES BERRY  
JOSSELINE GAEL  
LE VIGAN  
MILLY MATHIS  
RENÉ NOVAN

et le petit PAUL BOUTON

(Le Chasseur de chez Basso)

*Film Policier d'atmosphère méridionale*

# CYRNOS FILM

MARSEILLE

20, Cours Joseph-Thierry

LYON

75, Cours Vitton

## CHAMBRE SYNDICALE DES DISTRIBUTEURS DE FILMS DE MARSEILLE ET DU SUD-EST

### Réunion Générale Extraordinaire du 8 Août 1940.

L'an mil neuf cent quarante et le 2 août, à 15 heures, en son local, 58, boulevard Longchamp,

L'assemblée générale s'est réunie sur la convocation du Président, faite dans les termes de l'article 9 des statuts.

M. Rachet préside.

Sont présents :

Mlle ZIGLIARA (*Universal Films*).  
Mme BIAMONTI (*Mel.-Goldw.-Mayer*).  
MM. RACHET (*Midi.Ciné.-Location*).  
MOTHU (*Pathé Consortium Cin.*).  
CAILLLOL (*Etablissements Radius*).  
LETOHIC (*Columbia Films*).  
WORMS (*Films Worms*).  
PRAZ (*Etoile-Films*).  
MUCCHIELLI (*Cyrno-Films*).  
PAULET (*Artistes Associés*).  
GUIDI (*Ciné-Guidi-Monopole*).  
MOURET (*A. G. L. F.*).  
LEVY (*Filmsonor*).  
BRETON (*20th Century-Fox*).  
MERIC (*Films Meric*).  
WEVERT (*Civ. Franç. Cinématog.*).  
COLOTTE (*A. C. E.*).  
HUGON (*Cinéma de France*).  
GAMET (*Filminter*).  
BENEDETTI (*R. A. C.*).  
GLORIOD (*Robur-Films*).  
CARTIER (*R. K. O.*).  
PELLETIER (*Films Champion*).  
COUZINET (*Gallia.Ciné*).

Ont donné pouvoirs :

MM. GOLDWEHR (*Sedif*), à M. LETO-  
HIC ;  
HOURVITCH (*Somadifilms*) à M.  
LETOHIC ;  
WAYAS (*Warner Bros*), à M. RA-  
CHET ;  
MEIRIER (*Films Meirier*), à M.  
RACHET.

Est excusée :

Mlle BOURRELLI (*Ciné-Sélection*).

Sont absents :

MM. GHIGLIONE (*Films de Provence*).  
DARMON (*Films Osso*) ;  
JEAN (*Cinea Films*).

Le Président constate que 28 membres sont 35 sont présents ou représentés et que le quorum étant ainsi atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Assistaient également à la réunion :

MM. BOULIN, président de la Cham-  
bre syndicale des Distributeurs de Lyon ;  
JASPARD, ancien membre de la Cham-  
bre syndicale, actuellement démobilisé.

M. Rachet ouvre la séance en souhai-  
tant la bienvenue aux démobilisés qui  
ont repris leur place au sein de l'As-  
semblée et exprime des vœux de prompt  
retour pour les absents.

Le procès-verbal de l'assemblée géné-  
rale extraordinaire du 4 juillet 1940 est

lu à tous les membres, qui l'adoptent à l'unanimité.

Le secrétaire général donne lecture de l'ordre du jour suivant :

1° Exposé des motifs militant en fa-  
veur de la création de la corporation ci-  
nématographique.

2° Compte rendu de la prise de con-  
tact avec les différentes branches de no-  
tre industrie.

3° Exposé du projet établi par la com-  
mission d'étude.

4° Discussion générale.

5° Résolution.

6° Questions diverses.

1° EXPOSÉ DES MOTIFS MILITANT  
EN FAVEUR DE LA CRÉATION DE LA  
CORPORATION CINÉMATOGRAPHIQUE.

— Le Président donne lecture des mo-  
tifs qui, au seuil de la mise en applica-  
tion de la nouvelle Constitution, ont  
poussé l'industrie cinématographique  
provinciale à élaborer un projet de cor-  
poration. L'assemblée approuve ces mo-  
tifs en faveur d'une tâche entreprise  
pour l'amour de notre métier, de nos  
familles et de notre pays.

2° COMPTE RENDU DE LA PRISE  
DE CONTACT AVEC LES DIFFÉREN-  
TES BRANCHES DE NOTRE INDUS-  
TRIE.

— Le secrétaire général expose  
la prise de contact faite avec les diffé-  
rentes branches de notre industrie, qui,  
réunies le 19 juillet écoulé en une assem-  
blée inter-syndicale dont il lit le pro-  
cès-verbal, ont nommé une commission  
d'étude chargée de l'organisation de la  
Corporation des industries cinématogra-  
phiques de la région. Cette commission  
d'étude s'est réunie déjà plusieurs fois  
et le résultat de ses travaux a été adres-  
sé au vice-président du Conseil, au mi-  
nistre du Travail, au préfet des Bou-  
ches-du-Rhône, aux présidents des  
Chambres de commerce de Marseille et  
de Nice, au président de la Société pour  
la Défense du Commerce et de l'Indus-  
trie, ainsi qu'aux présidents des organ-  
ismes cinématographiques de Lille, Bor-  
deaux, Alger, Paris, afin qu'un même tra-  
vail s'accomplisse dans toute les ré-  
gions et qu'un projet d'ensemble soit  
présenté par des gens de métier, aux  
Pouvoirs publics. De nombreuses répo-  
ses sont déjà parvenues, félicitant la  
commission de son initiative pleine de  
bon sens et de justice sociale et l'assu-  
rant de concours précieux.

3° EXPOSÉ DU PROJET ÉTABLI PAR  
LA COMMISSION D'ÉTUDE. — Un pro-  
jet de composition de la corporation est  
soumis aux membres présents et il est  
demandé à l'assemblée, toutes les sugges-  
tions et observations qu'elle pourrait sou-  
lever, afin que la commission d'étude  
puisse les examiner lors de sa réunion  
du 8 août.

4° DISCUSSION GÉNÉRALE. — Des  
échanges de vues ont lieu sur tous les  
exposés qui viennent d'être faits et la  
question est soulevée de savoir s'il faut  
attendre les directives du gouvernement  
ou établir au plus tôt un plan de travail.

5° RÉSOLUTION. — Après délibéra-  
tion, la résolution suivante est mise aux  
voix :

« La Chambre syndicale ayant entendu  
l'exposé fait par son président et par  
son secrétaire général, et après discus-  
sion, approuve la constitution de la com-  
mission ayant pour objet l'étude des ba-  
ses de la Corporation et fait confiance à  
son Bureau pour mener à bien les pour-  
parlers inter-syndicaux engagés en vue  
de la création de la Corporation. »

6° QUESTIONS DIVERSES. — Le  
vice-président M. Mothu appelle l'atten-  
tion de ses collègues sur la situation des  
mobilisés sans emploi et demande quelle  
pourrait être la façon envisagée pour  
leur venir en aide. Après diverses opi-  
nions échangées, il est donné mission à  
M. Mothu d'ouvrir une souscription en fa-  
veur des mobilisés sans travail.

Le secrétaire général lit une note de  
la Société pour la Défense du Commerce  
et de l'Industrie, au sujet des congés an-  
nuels :

« Selon l'avis de l'Inspection du tra-  
vail, il y a lieu actuellement de ne sus-  
pendre les congés payés que pour le per-  
sonnel dont le licenciement éventuel est  
envisagé pour une date plus ou moins  
rapprochée d'octroi du congé payé au  
moment du licenciement devant consti-  
tuer au moins une période transitoire.  
Une sorte de « rallonge » destinée à atté-  
nuer un peu le contre-coup matériel de  
cette dernière mesure.

« Au contraire, il est conseillé de don-  
ner les congés normaux qu'on peut éta-  
ler jusqu'en décembre, quand l'activité de  
l'entreprise est prévue, comme devant  
demeurer à peu près normale. Si le per-  
sonnel se trouve momentanément inoc-  
cupé et qu'on prévoit ensuite une reprise,  
l'employeur est libre de donner tout de  
suite et en bloc, les congés. »

Les demandes d'emplois étant très  
nombreuses au secrétariat de la Cham-  
bre syndicale, il est recommandé à tou-  
tes les agences d'indiquer leurs besoins  
en personnel, toutes les offres d'emplois  
pouvant être satisfaites.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la  
séance est levée à 17 h. 30.

CONSULTEZ  
**MISTRAL**  
à CAVAILLON

## COMMISSION D'ÉTUDE DE LA CORPORATION CINÉMATOGRAPHIQUE

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 JUILLET 1940

Une réunion de la Commission d'É-  
tude de 12 membres, chargée d'éla-  
borer le plan d'organisation de la  
Corporation des Industries Cinémato-  
graphiques de la région, s'est tenue  
au siège de la Chambre Syndicale des  
Distributeurs de Films de Marseille  
et du Sud-Est, en son local : 58, Bd  
Longchamp, le 22 juillet 1940, à  
9 h. 30.

Étaient présents à cette réunion :

Pour la Production : MM. Hugon et  
Assouad (Section Patronale); MM.  
Lecou et Latière (Section Ouvrière).

Pour l'Exploitation : MM. Vaecon;  
Milliard (Section Patronale); M. Tri-  
con (Section Ouvrière).

M. Milliard remplace M. Mathieu  
qui s'est trouvé dans l'impossibilité  
de venir.

Pour la Distribution : MM. Letohic;  
Caillol (Section Patronale); MM. Pei-  
ger; Regnault (Section Ouvrière).

Est excusé :

Pour l'Exploitation : M. Alain Pai-  
tre, représentant la Section Ouvrière.

Dès l'ouverture de la séance, M.  
Letohic donne lecture du procès-ver-  
bal de la réunion inter-syndicale qui  
a eu lieu le 19 juillet et les membres  
présents l'ayant adopté à l'unanimité,  
il est décidé de l'adresser accompa-  
gné d'un exemplaire des « Motifs mi-  
litant en faveur de la création d'une  
Corporation de l'Industrie cinémato-  
graphique » au Ministre du Travail,  
au Préfet des Bouches-du-Rhône, aux  
Présidents de la Chambre de Com-  
merce de Marseille et de la Société  
pour la Défense du Commerce et de  
l'Industrie, ainsi qu'aux Présidents  
des Organismes cinématographiques  
de Lille, de Lyon, de Bordeaux, d'Al-  
ger, de Paris, afin qu'un même tra-  
vail s'accomplisse dans toutes les  
régions et qu'un projet d'ensemble  
soit présenté par des gens de métier  
aux Pouvoirs Publics.

La Commission échange alors di-  
verses opinions sur le plan de tra-  
vail qui lui a été demandé et la tâche  
s'avérant importante devant de  
nombreuses questions, il est décidé  
de nommer un Bureau qui élaborera  
un projet à soumettre ensuite à  
tous les Membres de cette Commis-  
sion.

Le Bureau est ainsi constitué :

Président : M. Letohic (Section Dis-  
tribution).

Vice-Présidents : M. Hugon (Sec-  
tion Production); M. Trigon (Section  
Ouvrière).

Secrétaire Général : M. Vaecon  
(Section Exploitation).

Le nouveau Bureau se réunira le  
soir-même, à 18 h., pour commencer  
ses travaux qu'il soumettra Vendre-  
di 26 juillet à 15 heures à la Com-  
mission convoquée à cet effet.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour,  
la séance est levée à 10 h. 30.

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 AOUT 1940

Une réunion de la Commission  
d'Étude des Membres chargés d'éla-  
borer le plan d'Organisation de la  
Corporation des Industries cinémato-  
graphiques de la Région, s'est tenue  
au Siège de la Chambre Syndicale des  
Distributeurs de Films de Marseille et  
du Sud-Est, en son local : 58, Boule-  
vard Longchamp, le 8 août 1940, à  
9 h. 30.

Étaient présents à cette réunion :

Pour l'Exploitation :  
M. Vaecon (Section Patronale).  
MM. Trigon; Pagliare (Section Ou-  
vrière).

Pour la Distribution :  
MM. Letohic; Caillol (Section Pa-  
tronale).

M. Regnault (Section Ouvrière).

Étaient excusés :

Pour l'Exploitation :  
M. Mathieu (Section Patronale)

Pour la Distribution :  
M. Peiger (Section Ouvrière)

Pour la Production :  
MM. Hugon; Assouad (Section Pa-  
tronale).

MM. Lecou; Latière (Section Ou-  
vrière).

ORDRE DU JOUR  
REPOSE DES DIFFÉRENTS  
SYNDICATS POUR L'ADHESION AU  
PROJET DE LA CORPORATION

En ouvrant la séance, le Président  
fait part à ses collègues de l'incident  
soulé par M. Hugon, au sujet d'un  
article paru sous sa signature, dans  
*Le Soleil*.

La Commission d'Étude pour la  
création d'une Corporation des Indus-  
tries cinématographiques, désapprou-

ve formellement l'article paru à son  
insu dans un journal du soir, sous le  
titre « *Le scandale du Cinéma recom-  
mence* », article publié sous la signa-  
ture de M. André Hugon.

Pour ce motif, M. André Hugon est  
radié, à la date de ce jour, de la Com-  
mission sus-nommée. Elle décide en  
outre d'adresser une lettre de protes-  
tation au Directeur du Journal.

Pour éviter à l'avenir tous incidents  
le Président de la Commission de-  
mande à tous ses collègues de ne faire  
paraître aucun article, ni adresser au-  
cune lettre, sans que ceux-ci soient  
visés par le Bureau. En ce qui con-  
cerne les Communiqués, ceux-ci se-  
ront remis à M. Arlaud, chargé des  
relations avec la Presse.

La Commission reprend ses tra-  
vaux.

Le Président demande aux repré-  
sentants des différents Syndicats,  
quelle est leur réponse, au sujet de  
leur adhésion au projet de la Corpo-  
ration.

Pour le Syndicat des Opérateurs :  
M. Trigon rend compte de la réunion  
des Opérateurs qui s'est tenue sous sa  
présidence, le 3 courant et informe la  
Commission que tous les Membres, à  
l'unanimité, ont accepté le principe  
d'adhésion à la Corporation.

Pour le Groupement des Employés  
de Cinémas : (Chefs de Poste, Chefs  
Contrôleurs, Caissières, Ouvrières,  
Chasseurs, etc...) Ce Groupement a eu  
sa réunion le 4 août et a désigné pour  
le représenter, M. Pagliare qui apporte  
également l'adhésion de son Groupe-  
ment.

Pour l'Association des Directeurs de  
Spectacles : Le Bureau de cette Asso-  
ciation s'est réuni le 5 courant et  
après échanges de vues, a décidé une  
Assemblée Générale pour le 20 août,  
à 14 heures, en vue de prendre une  
décision au sujet de la Corporation.  
Le Bureau décide également de main-  
tenir ses Délégués à la Commission  
d'Étude, sans que cette décision en-  
traîne la responsabilité de l'Associa-  
tion des Directeurs, autrement que  
pour le principe de l'étude elle-même.

Pour la Chambre Syndicale des  
Distributeurs de Films : La Chambre  
Syndicale ayant entendu l'Exposé fait  
par son Président et par son Secré-  
taire général, et après discussion, ap-

prouve la constitution de la Commission ayant pour objet l'étude des bases de la Corporation et fait confiance à son Bureau pour mener à bien les pourparlers inter-syndicaux engagés en vue de la création de la Corporation. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour l'Amicale et le Syndicat des Représentants : M. Regnault apporte l'adhésion, à l'unanimité, de tous les Adhérents de ce Groupement au projet de la Corporation.

Pour le Personnel des Agences de Distribution : Ce Syndicat adhère également à l'unanimité au projet de la Corporation.

M. Bourguet, Président du Syndicat des Exploitants du Var, devant se rendre à Vichy, à titre officieux est chargé de voir M. Bélin, Ministre-Secrétaire d'Etat à la Production, pour l'entretenir de vive voix de nos travaux et recueillir toutes suggestions ou observations utiles. Il est décidé que la Commission se réunira lors de son retour, pour examiner, s'il y a lieu, les observations du Ministre et élaborer l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 10 h. 15.

### Chez nos Représentants.

Nous avons eu quelques nouvelles de nos représentants mobilisés :

PERNIN Raoul est rentré ;  
BIAMONTI Antoine également ;  
NICOLAS Yves aussi ;  
CAILLOL Albert est de retour ;  
ARNAUDIN est démobilisé ;  
SALLES Edmond nous reviendrait bientôt.

Malheureusement, nous n'avons pas de nouvelles de MILLE Louis, BIZOT Paul, ni de CAMOIN Victor et de LEBERT Charles ; nous voulons espérer qu'ils sont dans l'impossibilité de nous faire parvenir de leurs nouvelles.

Quant aux autres : REGNAULT Raymond, BOUÇOIRAN Adrien, LOUVEAU, ils sont prisonniers après avoir fait toute la campagne. Nous souhaitons qu'ils nous reviennent bientôt.

Nous aurions la douleur de compter un blessé mortellement notre camarade JULIAN, cela ne nous est pas confirmé.

Et ces jours derniers, notre ami ANTOUARD a été victime d'un accident d'auto. Il serait hors de danger à l'heure présente, mais il devra rester une quinzaine encore à la clinique où il a été transporté. Nos vœux de prompt retour.

### LA PRESSE CORPORATIVE ET LA CORPORATION

Puisque la commission d'étude fait « l'inventaire » des éléments constitutifs de la corporation et rattache la Presse corporative à l'ensemble des trois sections nous croyons nécessaire de définir enfin exactement ce qu'est la Presse Corporative : *Toute Revue, vivant exclusivement du Cinéma, et y consacrant ses efforts; paraissant de façon régulière et non selon le rythme des ordes publicitaires; assurant un tirage correspondant à l'essentiel du milieu cinématographique de son rayon d'action; publiée et rédigée par des professionnels du journalisme et de la cinématographie. Nous serions heureux d'entrer en rapport avec tous nos confrères afin d'élaborer ensemble une liste complète et précise des organes répondant à cette définition. Liste qui serait remise aux archives de la Corporation.*

Programmez sans tarder  
**TROIS ARTILLEURS A L'OPÉRA**  
le plus gai des films gais  
**ROBUR-FILM** J. GLORIOD  
44, Sénac - MARSEILLE

## La Société "CINEMATELEC"

29, Boulevard Longchamp - MARSEILLE - Téléph. : N. 00-66

### Informe sa Fidèle Clientèle

que ses techniciens étant démobilisés, elle reprend comme par le passé

### TOUTE SON ACTIVITÉ

pour tout ce qui concerne

La Fourniture du **CINEMA**

Accessoires de cabine et **MATÉRIEL**

Et les travaux d'Installations **ELECTRIQUES**

DU SPECTACLE

Le Gérant : A. DE MASINI

Imprimerie MISTRAL - CAVAILLON

## Technique Réorganisation Matériel

**"SCODA"**  
L.R. FAUTEUIL DE QUALITÉ  
Usine à Marseille  
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

APPAREILS SONORES  
**"UNIVERSAL"**  
AGENTS GÉNÉRAUX  
Etabl. RADIUS  
130, Bd LONGCHAMP  
Tél. : N. 38-16 et 38-17

**CINEMECCANICA**  
MILANO  
Agent Régional  
W. DE ROSEN, Ing. ISE  
278, Ed National - MARSEILLE  
Tél. : N. 28-21

POUR VOS FOURNITURES  
Adressez-vous  
aux ETABLISSEMENTS  
**Charles DIDE**  
35 Rue Fongate, MARSEILLE  
Tél. Lycée 76-60  
Agent du Matériel Sonore  
Agent du matériel RHOCKLISS SIMPLEX

Tout le MATÉRIEL pour le CINÉMA  
**CINEMATELEC**  
29, Bd LONGCHAMP  
MARSEILLE  
Tél. : N. 00-66.  
Réparations Mécaniques  
Entretien - Dépannage

L'IMPRIMERIE au service  
DU CINÉMA  
**MISTRAL**  
C. SARNETTE  
Successeur  
à CAVAILLON  
Téléphone 20.

**NETTOYAGE E.D.E.N.**  
35, Rue Grignan  
MARSEILLE  
Ateliers Forfaits  
Prix raisonnables  
Personnel spécialisé

à l'entr'acte...  
**PIVOLO**  
le bâton glacé savoureux et avantageux.  
58, rue Consolat  
Tel. N. 23-91. MARSEILLE

CHAUFFAGE VENTILATION SANITAIRE  
**DÉFENSE INCENDIE**  
entreprise  
**BARET Frères**  
MARSEILLE 46, R. du Génie  
NA. 02 52

PROFECTEURS A. E. G.  
EQUIPEMENTS SONORES  
**KLANGFILM**  
Système Klangfilm Tobis  
AGENCE DE MARSEILLE  
6, BOULEVARD NATIONAL  
Tél. : N. 54 56

à l'entr'acte...  
**PIVOLO**  
le bâton glacé savoureux et avantageux.  
58, rue Consolat  
Tel. N. 23-91. MARSEILLE

Ets **BALLENCY**  
Constructeur  
TRANSFORMATIONS ET REPARATIONS  
TOUT LE MATÉRIEL DE  
**CINÉMA**  
AU PRIX DE GROS  
36, RUE VILLENEUVE (ex-22)  
Tél. : N. 62-62.

Directement du Constructeur  
**Appareils Parlants "MADI VOX"**  
et tout le Matériel  
12-14, RUE ST-LAMBERT  
MARSEILLE  
Tél. : Dragon 53-21  
TRANSFORMATIONS REPARATIONS  
NOMBREUSES REFERENCES

FABRIQUE DE FAUTEUILS  
**COLAVITO**  
Villeneuve-les-Avignon  
Tél. 55 (GARD)

POUR VOS CLICHÉS... ET VOS DESSINS.  
Consultez LA 3<sup>ème</sup> DES  
**Photographeurs Réunis**  
71, RUE PARADIS - MARSEILLE

### PENSEZ DÈS MAINTENANT !...

57, Rue Grignan  
MARSEILLE  
Tél. : D. 40 90 - 40 91



QU'IL FAUDRA, L'HIVER PROCHAIN,  
CHAUFFER VOS SALLES ET VOS BUREAUX

**G. GRANGIER & C<sup>ie</sup>**

**GRANET-RAVAN**  
MAISONS FLATIN-GRANET & C<sup>ie</sup> & GRANET-RAVAN RÉUNIES

**SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES**  
POUR LE CINÉMA

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des films en Service Rapide de Paris à Marseille et de la distribution sur le littoral

MARSEILLE 5 ALLÉES GAMBETTA TEL. NAT. 40 24 40 25  
ALGER 6 RUE COLBERT TELEPHONE 10 06  
40 RUE DU CAIRE  
4 RUE S<sup>te</sup> DENIS  
PARIS TELEPH. GUT 85 77  
ORAN TELEPHONE 206 16  
2, R. MARÉCHAL PÉTAIN TELEPHONE 838 69  
NICE 33 R. DE COMPIEGNE TELEPHONE 06 29  
CASABLANCA

Programmez sans tarder  
**TROIS ARTILLEURS A L'OPÉRA**  
le plus gai des films gais  
**ROBUR-FILM** J. GLORIOD  
44, Sénac - MARSEILLE

**APY**  
PEINTURE DÉCORATION  
ATELIERS : 74, Rue de la Joliette  
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc  
Tel. C. 14-84  
MARSEILLE

... Qu'il faut avoir sous la main

# LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

**MIDI**  
Cinéma  
Location  
**MARSEILLE**

17, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 48-26

*Films*  
**Paramount**

AGENCE DE MARSEILLE  
26, Rue de la Bibliothèque  
Tél. Lycée 18-76 18 77

AGENCE G<sup>e</sup> DE LOCATION  
DE FILMS

50, Rue Sénac  
Tél. Lycée 46 87

CINE GUIDI MONDOPOL  
FILMS  
MARSEILLE

53, Rue Consolat  
Tél : N. 27-00  
Adr. Télég. GUIDICINE

**COLUMBIA**  
FILMS S.A.

AGENCE de MARSEILLE  
42, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 31-08

**ÉTOILE**  
FILM

AGENCE DE MARSEILLE  
M. PRAZ, Directeur  
114, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 01-81

**F**  
**M**

**FILMS M. MEIRIER**  
32, Rue Thomas  
Téléphone N 49 61

LES FILMS DE PROVENCE

131, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 42.10

AGENCE DE MARSEILLE  
53, Boulevard Longchamp  
Tél : N. 50-80

**OSO**

AGENCE DE MARSEILLE  
43, Rue Sénac  
Tél : Lycée 71-89

**GUY-MAÏA**  
FILMS

44, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 15.00 15.01  
Télégrammes : MAÏAFILMS

PATHE - CONSORTIUM - CINEMA

90, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 15-14 15-15

EXCLUSIVITÉ DES GRANDS FILMS  
F. JEAN  
**CINEA FILM**  
MARSEILLE  
81 Rue Sénac 81

Tél. Lycée 50.01

**CYRNO** FORM  
SCFD  
DISTRIBUTION

20, Cours Joseph-Thierry, 20  
Téléphone N. 62-04

**R K O**  
RADIO  
FILMS

AGENCE DE MARSEILLE  
89, Boulevard Longchamp  
Téléph. National 25-19

**HELIOS FILM**  
DISTRIBUTION

117, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 62-59

*Films*  
**CHAMPION**

1, Boulevard Longchamp  
Téléphone N. 63-59

**FILMS**  
WORMS

120, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 11-60

**FILMS** Angelin PIETRI

76 Boulevard Longchamp  
Tél. N. 64-19

**PRODIEX**

**D. BARTHÈS**  
73, Boulevard Longchamp, 73  
Téléphone N. 62-80

**CINE RADIUS**  
SELECTION des œuvres EXCLUSIVES

130, Boulevard Longchamp  
Téléphone N. 38-16  
(2 lignes)

**FILMSONOR**  
RALLIEZ-VOUS

54, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 16-13 - Adresse Télég  
FILMSONOR MARSEILLE

**ACE**

ALLIANCE CINEMATOGAPHIQUE  
EUROPÉENNE  
52, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 7-85

Les Productions  
**FOX EUROPA**  
Distributeurs de

**20th**  
CENTURY  
FOX

AGENCE DE MARSEILLE  
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

Les Productions  
**FOX EUROPA**  
Distributeurs de

ACTUALITÉS  
**MOVIETONE**  
FOX

AGENCE DE MARSEILLE  
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

# ET LES AGENCES REGIONALES